

SANOGOLD

NETTOYANT SURODORANT MULTI-USAGES

Version n° 5.2 applicable le 08/02/2017

APPLICATIONS

SANOGOLD est un nettoyant surodorant polyvalent destiné au nettoyage des sols, sanitaires, ainsi que de tous les types de surfaces dures. Efficace sur les salissures courantes comme sur les tâches rebelles, SANOGOLD ne laisse pas de trace au séchage, ne dénature pas le support traité. Grâce à sa forte concentration en parfum, SANOGOLD installe une ambiance très agréable plusieurs heures après son application. L'utilisation de SANOGOLD est particulièrement recommandée dans les lieux présentant des odeurs tenaces, comme les locaux de stockage de déchets, les containers, les véhicules de collecte. Il s'utilise également en extérieur, sur les places et trottoirs, lieux de stationnement du public,

CONSEILS D'UTILISATION

- Pour une utilisation sur les salissures tenaces, appliquer SANOGOLD pur directement sur la surface à nettoyer. Laisser agir quelques instants : 5 minutes, frotter, puis rincer, ou essuyer à l'aide d'une lavette ou d'un chiffon propre.
- Pour un nettoyage ou une action de désodorisation, diluer SANOGOLD de 1 à 10% soit 10 à 100 ml par litre d'eau. Appliquer la solution à l'aide d'un balai Faubert ou d'une serpillière.
- L'utilisation en pulvérisateur est possible, notamment pour le traitement en extérieur (par exemple pour les coins souillés par des urines) ou les lieux difficiles d'accès. Diluer SANOGOLD de 1 à 10 %, soit 10 à 100 ml par litre d'eau Ne nécessite pas de rinçage.
- Pour une utilisation en laveuse de voirie, diluer de 1 à 5%, soit de 10 à 50 ml par litre d'eau.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

Aspect : Liquide limpide
Couleur : Rose
Parfum : Fraise

pH: $7,3 \pm 0,5$
Densité: $1,00 \pm 0,01 \text{ g/cm}^3$

CONDITIONNEMENT

Carton de : 4x5L
Palette de: 36 cartons
Stockage : Stocker à l'abri du Gel.

RÉGLEMENTATION

Non classé selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Usage strictement professionnel.

Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.

